Semillon B

Variété de raisin de cuve et pour eaux-de-vie.







Origine

Ce cépage est originaire du vignoble bordelais.

Utilisation

Variété de raisin de cuve et pour eaux-de-vie.

Nom de la variété en France

Semillon

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données règlementaires

En France, le Semillon est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Portugal et République Tchèque.

Éléments de description

L'identification fait appel :
- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages bronzées,
- aux feuilles adultes de couleur vert clair ou vert moyen, à cinq lobes, avec un sinus pétiolaire ouvert ou peu ouvert, des dents courtes par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou convexes, une pigmentation des nervures faible ou très faible, un limbe légèrement tourmenté, très régulièrement bullé, et à la face inférieure, une faible densité des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

©2023 Plantgrape, tous droits réservés

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	35993	34129	23340	17573	14969	12535	10287

Profil génétique

MicrosatelliteVVS2		VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	131	234	239	172	188	248	240	233	239
Allele 2	131	236	257	182	194	252	248	243	271

Aptitudes culturales et agronomiques

De vigueur moyenne et assez productif, le Semillon peut être conduit en taille longue modérée ou en taille courte. Ce cépage réagit particulièrement à la fertilité agronomique du milieu. Ses rendements peuvent ainsi varier énormément en fonction des terroirs. Il semble bien adapté aux sols graveleux ou argilo-calcaires.

Sélection clonale en France

Les sept clones agréés de Semillon portent les numéros 173, 299, 315, 380, 908, 909 et 910. Deux conservatoires de plus de 130 clones au total sont installés dans le vignoble bordelais en 1997 et 2011.

Phénologie

Epoque de débourrement : 6 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

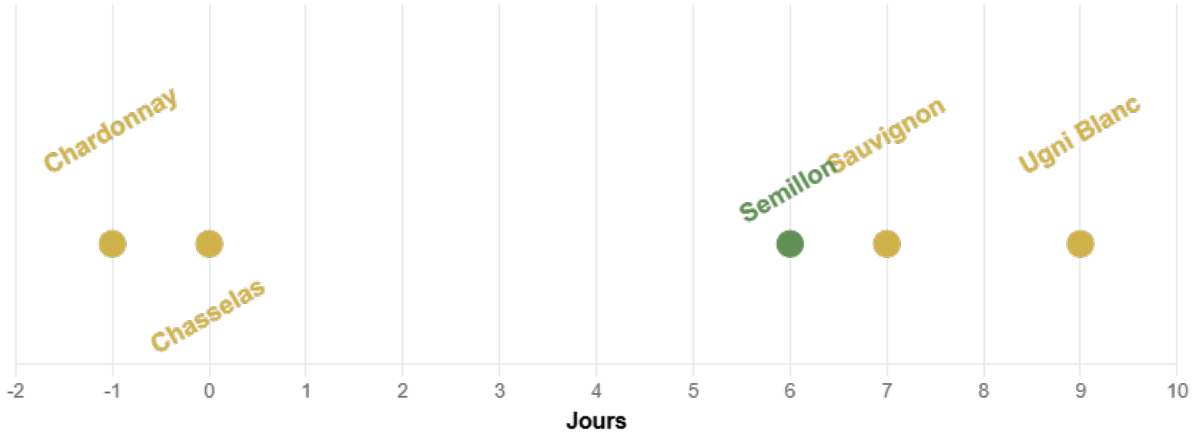
Potentialités technologiques

Les grappes sont moyennes et les baies sont grosses. Le Semillon, dans des conditions de culture favorables et en vignes adultes avec des rendements maîtrisés, donne des vins blancs secs de grande qualité, avec beaucoup de gras, une acidité moyenne à faible. Ces vins peuvent être vinifiés en barrique et sont aptes au vieillissement. Le Semillon permet bien sûr d'élaborer de très grands vins blancs liquoreux.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Semillon est sensible à la pourriture grise, au black rot (sur jeunes feuilles) ainsi qu'aux acariens et aux cicadelles. Par contre il est peu sensible à l'oïdium et à l'eutypiose.

Debourrement



©2023 Plantgrape, tous droits réservés

Maturité



Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier

©2023 Plantgrape, tous droits réservés